



Saisie sur salaire suite audience du tribunal

Par **chaput**, le **08/01/2010** à **17:28**

Bonjour,rnrnJe me permets de prendre contact avec vos services, car nous avons eu une audience au tribunal de Tours le 11 décembre 2009. Lors de cette audience, il a été décidé une saisie sur salaires, hors, entre-temps, j'ai été licencié et l'huissier de justice est allé à ma banque et à saisi tout ce qu'il y avait sur mon compte (prime de licenciement).rnrnAvait il le droit suite à la décision du tribunal.rnrnSi vous le désirez vous pouvez me joindre au
*****rnrnrnCordialementrnrnE. C.

Par **Tisuisse**, le **09/01/2010** à **09:22**

Bonjour,rnrnLa décision ayant été prise par un juge, l'huissier ne pouvait pas faire autrement en espérant que les sommes saisies soient suffisantes pour honorer la dette, frais d'huissier inclus.